



TROISIÈME TRIMESTRE DE 2009 COMMUNIQUÉ PORTANT SUR LES RÉSULTATS

LA BANQUE ROYALE DU CANADA DÉCLARE SES RÉSULTATS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 2009

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes complémentaires dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Notre rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2009 et notre information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse rbc.com/investisseurs.

TORONTO, le 27 août 2009 – La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) a annoncé un bénéfice net record de 1 561 millions de dollars pour le troisième trimestre terminé le 31 juillet 2009, en hausse de 299 millions ou 24 % par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice enregistré tient aux résultats élevés du secteur Marchés des Capitaux et au solide rendement des secteurs Services bancaires canadiens, Gestion de patrimoine et Assurances. Les pertes liées au contexte du marché continuent de s'estomper, situation qui reflète l'amélioration des conditions sur les marchés financiers.

« Nos résultats records ce trimestre reflètent la solidité de notre marque ainsi que notre capacité de profiter des occasions qui se présentent et de favoriser l'efficacité », a déclaré M. Gordon M. Nixon, président et chef de la direction de RBC. « Nous tirons parti de notre solide position concurrentielle et assurons la mise en œuvre fructueuse de notre stratégie à long terme. Notre rendement ce trimestre témoigne de l'avantage concurrentiel tiré de la diversité de nos activités. »

Troisième trimestre de 2009 par rapport au troisième trimestre de 2008 :

- Bénéfice net de 1 561 millions de dollars (en hausse par rapport à 1 262 millions)
- Bénéfice dilué par action de 1,05 \$ (en hausse par rapport à 0,92 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 19,5 % (soit un résultat inchangé)
- Ratio du capital de première catégorie de 12,9 %

Neuf premiers mois de 2009 par rapport aux neuf premiers mois de 2008 :

- Bénéfice net de 2 564 millions de dollars (en baisse par rapport à 3 435 millions)
- Bénéfice net en trésorerie de 3 699 millions de dollars (en hausse par rapport à 3 520 millions)⁽¹⁾
- Bénéfice dilué par action de 1,70 \$ (en baisse par rapport à 2,57 \$)
- Bénéfice dilué par action en trésorerie de 2,51 \$ (en baisse par rapport à 2,63 \$)⁽¹⁾
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 10,7 % (en baisse par rapport à 18,8 %)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en trésorerie de 15,3 % (en baisse par rapport à 19,1 %)⁽¹⁾

(1) Le calcul des mesures « en trésorerie » ne tient pas compte de la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition comptabilisée au deuxième trimestre de 2009 ni de l'incidence après impôts de l'amortissement des autres actifs incorporels. Les mesures en trésorerie constituent des mesures hors PCGR. Se reporter à la page 2 du présent communiqué pour de plus amples informations et pour un rapprochement.

Le bénéfice net des **Services bancaires canadiens** s'est élevé à 669 millions de dollars, en baisse de 40 millions par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient à la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et à la compression des écarts qui découle de la baisse prononcée des taux d'intérêt. Par rapport au dernier trimestre, le bénéfice s'est accru de 88 millions de dollars, en raison principalement de facteurs saisonniers, de la croissance continue des volumes et de la hausse des frais de placement liés aux fonds communs de placement découlant de l'appréciation du capital. Le levier d'exploitation s'est établi à 3 % et le ratio d'activité, à 47,1 %; quant aux charges, elles sont demeurées inchangées par rapport au dernier trimestre et ont diminué légèrement comparativement à l'exercice précédent.

« Les Services bancaires canadiens ont enregistré une hausse de 11 % des volumes par rapport à l'exercice précédent et ils continuent d'accroître leur part de marché de façon rentable. Fait important, nous avons été en mesure de soutenir cette croissance à deux chiffres sans augmenter les frais d'exploitation, ce qui reflète notre constante discipline en matière de coûts », a déclaré M. Nixon.

Le bénéfice net de la **Gestion de patrimoine** s'est établi à 168 millions de dollars, en baisse de 18 millions par rapport à l'exercice précédent; ce résultat est imputable principalement à l'incidence du repli des marchés. Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a augmenté de 42 millions de dollars, en raison de la hausse des volumes de transactions et des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de l'amélioration des conditions sur les marchés financiers.

« Dans notre secteur Gestion de patrimoine, nous avons commencé à constater un recouvrement des niveaux d'actifs et un regain de confiance des investisseurs sur le marché. Nous avons enregistré les ventes de fonds à long terme les plus élevées du secteur au Canada, et avons ajouté plus de 100 conseillers chevronnés à l'échelle mondiale », a indiqué M. Nixon.

Le bénéfice net du secteur **Assurances** s'est élevé à 167 millions de dollars, soit un résultat en hausse de 30 millions par rapport à l'exercice précédent, qui reflète la croissance enregistrée dans tous les secteurs d'activité et la diminution des charges de financement. Le bénéfice net a progressé de 54 millions de dollars par rapport au dernier trimestre, en raison des ajustements favorables des provisions techniques reflétant les mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses, des résultats techniques favorables, de la croissance des activités et de l'incidence d'un nouveau contrat de réassurance de rentes conclu au Royaume-Uni.

« Le secteur Assurances contribue à la diversification de nos flux de rentrées et complète notre gamme de produits de détail. Nous continuons d'enregistrer une croissance dans tous les secteurs d'activité et d'élargir notre réseau de distribution », a déclaré M. Nixon.

La perte nette des **Services bancaires internationaux** s'est chiffrée à 95 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 16 millions à l'exercice précédent et à une perte nette de 1 126 millions au dernier trimestre. La variation par rapport à l'exercice précédent tient à la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, qui est principalement liée aux services bancaires aux États-Unis, et à la réduction des revenus de RBC Dexia IS. La variation par rapport au dernier trimestre découle en grande partie de la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition de 1 milliard de dollars (838 millions de dollars US) comptabilisée au deuxième trimestre de 2009, ainsi que de la réduction ce trimestre de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux services bancaires aux États-Unis.

« Le profil de crédit de nos activités de détail aux États-Unis montre des signes d'amélioration, ce qui est reflété par le ralentissement de la détérioration de nos portefeuilles de prêts. Nous continuons de perfectionner le modèle d'exploitation de nos services bancaires aux États-Unis afin de devenir plus efficaces et plus concurrentiels. Nos activités bancaires dans les Antilles continuent d'obtenir un bon rendement », a indiqué M. Nixon.

Le bénéfice net des **Marchés des Capitaux** s'est établi à 562 millions de dollars, en hausse de 293 millions par rapport à l'exercice précédent; ce résultat tient à l'augmentation des revenus tirés des activités de négociation, particulièrement les activités de négociation de titres à revenu fixe et d'instruments du marché monétaire au Royaume-Uni, aux États-Unis et au Canada et les activités de négociation de titres de participation aux États-Unis. La hausse tient également à la diminution des pertes liées au contexte du marché. Comparativement au dernier trimestre, le bénéfice net a progressé de 142 millions de dollars, en raison essentiellement des revenus à la hausse tirés des activités de négociation, particulièrement les activités de négociation de titres de participation et de titres à revenu fixe aux États-Unis, ainsi que de la diminution des pertes liées au contexte du marché.

« Le secteur Marché des Capitaux a une fois de plus démontré les avantages de sa plateforme solide et diversifiée. RBC Marchés des Capitaux continue de se classer au premier ou au deuxième rang à l'échelle nationale dans presque tous les classements. En outre, en tant que seule banque d'investissement mondiale au Canada, nous nous estimons en excellente position pour tirer parti des occasions sur le marché », a déclaré M. Nixon.

Qualité du crédit – Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances, de 770 millions de dollars, a augmenté de 436 millions par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à la hausse de 384 millions de la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances, laquelle reflète les taux de pertes plus élevés découlant de la conjoncture économique actuelle, ainsi que l'augmentation de 61 millions de la dotation à la provision générale comptabilisée ce trimestre. Comparativement au dernier trimestre, le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a reculé de 204 millions de dollars, comme il est fait mention ci-dessous.

La dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances du secteur Services bancaires canadiens s'est établie à 340 millions de dollars, en baisse de 11 millions par rapport au trimestre précédent. Cette baisse découle de la diminution des dotations aux provisions au titre des prêts aux entreprises, neutralisée en partie par l'augmentation des taux de pertes liés à nos prêts de détail non garantis, y compris les prêts sur cartes de crédit.

La dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances du secteur Services bancaires internationaux s'est établie à 230 millions de dollars, en baisse de 59 millions par rapport au dernier trimestre. Ce résultat est principalement lié aux services bancaires aux États-Unis, et plus particulièrement aux activités de financement de constructeurs résidentiels et à nos portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts pour l'achat de lots, et il tient au ralentissement de la détérioration du crédit. L'incidence du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion de la dotation à la provision pour pertes sur créances libellée en dollars américains a également contribué à la diminution. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par le nombre plus élevé de prêts douteux liés à notre portefeuille de prêts commerciaux.

La dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances du secteur Marchés des Capitaux s'est chiffrée à 177 millions de dollars, en hausse de 32 millions par rapport au trimestre précédent. Ce résultat reflète essentiellement un prêt précis, ainsi qu'un petit nombre d'autres prêts douteux liés principalement à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises au Canada.

La dotation à la provision générale s'est établie à 61 millions de dollars (40 millions après impôts) et concerne les services bancaires aux États-Unis. Au dernier trimestre, la dotation à la provision générale s'était établie à 223 millions de dollars (146 millions après impôts), résultat qui reflétait la hausse des dotations aux provisions, laquelle était liée principalement à nos services bancaires aux États-Unis et, dans une moindre mesure, à nos portefeuilles de prêts de détail au Canada.

Mesures hors PCGR

Selon nous, le fait de ne pas tenir compte de la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition et de l'incidence de l'amortissement des autres actifs incorporels dans le calcul du bénéfice net permettra au lecteur de mieux comprendre le point de vue de la direction en ce qui concerne notre performance. Les mesures en trésorerie n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et ne sont pas nécessairement comparables à des renseignements semblables présentés par d'autres institutions financières. Le calcul de ces mesures illustré dans le tableau suivant devrait aussi accroître la comparabilité de notre rendement financier ce trimestre par rapport à notre rendement financier au cours des périodes antérieures correspondantes.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	Pour le trimestre terminé le			Pour la période de neuf mois terminée le	
	31 juillet 2009	30 avril 2009	31 juillet 2008	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Bénéfice net	1 561 \$	(50) \$	1 262 \$	2 564 \$	3 435 \$
Ajouter : Charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	-	1 000	-	1 000	-
Incidence après impôts de l'amortissement des autres actifs incorporels ⁽¹⁾	41	43	36	135	85
Bénéfice net en trésorerie	1 602 \$	993 \$	1 298 \$	3 699 \$	3 520 \$
Bénéfice dilué par action⁽²⁾	1,05 \$	(0,07) \$	0,92 \$	1,70 \$	2,57 \$
Ajouter : Incidence de la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	-	0,71	-	0,71	-
Incidence après impôts de l'amortissement des autres actifs incorporels ⁽¹⁾	0,03	0,03	0,03	0,10	0,07
Bénéfice dilué par action en trésorerie⁽²⁾	1,07 \$	0,66 \$	0,95 \$	2,51 \$	2,63 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires⁽²⁾	19,5 %	(1,4) %	19,5 %	10,7 %	18,8 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en trésorerie⁽²⁾	19,0 %	12,3 %	19,7 %	15,3 %	19,1 %

⁽¹⁾ Ne tient pas compte de l'amortissement des actifs incorporels liés aux logiciels.

⁽²⁾ Selon les soldes réels avant arrondissement.

MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations concernant nos objectifs à moyen terme, nos objectifs et priorités stratégiques ainsi que les perspectives économiques et commerciales pour nous, pour chacun de nos secteurs d'exploitation et pour les économies canadienne, américaine et internationales. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée afin d'aider nos détenteurs de titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que nos priorités et objectifs stratégiques, et pourrait ne pas être appropriée à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes et que nous ne réalisions pas nos objectifs ni nos objectifs et priorités stratégiques. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs importants, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prédire les répercussions, notamment : les risques de crédit et de marché, le risque d'illiquidité et de financement, ainsi que le risque opérationnel et les autres risques décrits à la rubrique Gestion du risque, du capital et des liquidités de notre rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2009 et de notre rapport annuel 2008 aux actionnaires; l'incidence du contexte du marché, y compris l'incidence de la volatilité des marchés financiers ainsi que le manque possible de liquidités sur certains marchés du crédit, de même que notre capacité de gérer efficacement nos liquidités et nos ratios de capital ainsi que de mettre en œuvre des mesures efficaces de gestion du risque; la conjoncture économique générale, y compris la conjoncture de récession, au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où nous exerçons nos activités; les modifications apportées aux normes, conventions et estimations comptables, y compris les modifications apportées à nos estimations relatives aux provisions, aux dotations aux provisions et aux évaluations; l'incidence des fluctuations du dollar canadien par rapport aux autres devises, notamment le dollar américain, la livre sterling et l'euro; l'incidence des modifications des politiques gouvernementales fiscales, monétaires et autres; les effets de la concurrence dans les marchés où nous exerçons nos activités; l'incidence des modifications apportées aux lois et aux règlements, y compris les lois fiscales; les décisions judiciaires et réglementaires et les actions en justice; l'exactitude et l'intégralité des renseignements concernant nos clients et contreparties; notre capacité à réussir la mise en œuvre de nos stratégies ainsi qu'à mener à terme des acquisitions stratégiques et des coentreprises et à les intégrer avec succès; les modifications apportées à nos cotes de crédit; les faits nouveaux ainsi que les activités d'intégration touchant nos réseaux de distribution.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs importants n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis à la rubrique Gestion du risque, du capital et des liquidités de notre rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2009, ainsi que dans notre rapport annuel 2008 aux actionnaires.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent communiqué. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent communiqué sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

ACCÈS AUX DOCUMENTS TRAITANT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué trimestriel portant sur les résultats, les diapositives sur nos résultats trimestriels, de l'information financière supplémentaire ainsi que notre rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2009 en visitant notre site Web, à l'adresse rbc.com/investisseurs.

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels et diffusion Web

La conférence téléphonique aura lieu le jeudi 27 août 2009 à 7 h 30 (HNE) et comportera une présentation par les dirigeants de RBC de nos résultats pour le troisième trimestre. Cette présentation sera suivie d'une période de questions pour les analystes.

Les parties intéressées pourront écouter en direct la conférence téléphonique en accédant à l'adresse

www.rbc.com/investorrelations/ir_events_presentations.html ou en composant le 416-340-2217 ou le 1-866-696-5910, entre 7 h 20 et 7 h 25 (HNE).

Les commentaires de la direction sur les résultats seront affichés sur notre site Web peu après la conférence téléphonique. De plus, il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence à compter de 17 h (HNE) le 27 août, et ce, jusqu'au 30 novembre 2009, en accédant à l'adresse www.rbc.com/investorrelations/ir_quarterly.html ou en composant le 416-695-5800 ou le 1-800-408-3053, et en entrant le code d'accès 4024572#.

Renseignements aux médias

Stephanie Lu, chef, Relations avec les médias et le public, stephanie.lu@rbc.com, 416-974-5506 (à Toronto) ou 1-888-880-2173 (ligne sans frais à l'extérieur de Toronto)

Renseignements aux investisseurs

Marcia Moffat, vice-présidente et chef, Relations avec les investisseurs, marcia.moffat@rbc.com, 416-955-7803

Bill Anderson, directeur principal, Relations avec les investisseurs, william.anderson@rbc.com, 416-955-7804

Josie Merenda, directrice principale, Relations avec les investisseurs, josie.merenda@rbc.com, 416-955-7809

APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) et ses filiales exercent leurs activités sous la marque RBC. La Banque Royale du Canada est la plus importante banque du Canada au chapitre de la capitalisation boursière et de l'actif, elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et elle est l'une des plus importantes banques à l'échelle mondiale au chapitre de la capitalisation boursière. Elle offre, à l'échelle mondiale, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine, des services d'assurance, des services à la grande entreprise et de banque d'investissement et des services de traitement des opérations. Nous comptons environ 80 000 employés à plein temps et à temps partiel au service de plus de 18 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 53 autres pays. Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com.

Les marques de commerce utilisées dans le présent communiqué comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA et RBC, lesquelles sont des marques de commerce de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales sous licence. RBC Dexia IS et les sociétés affiliées à Dexia utilisent la désignation commerciale de RBC sous licence.